

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2024 / SIMDUT Canada 2023



Date de publication : 2017/02/14

Numéro de FDS : SEP One Step Self-Etch Primer Grey 425g_FR

Date de révision : 2025/04/17

Numéro de révision : 5

SEP Apprêt automordant en une étape gris, aérosol

1. Identification

Identificateur de produit: SEP Apprêt automordant en une étape gris, aérosol

Description de produit: Apprêt automordant gris, Produits de finition automobile, Revêtement aérosol 425 g / 15 oz

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Enduit d'aérosol, Utilisation des Véhicules à Moteur Seulement

Autres moyens d'identification - numéro d'inventaire / code de produit: SEP / 24008

Famille chimique: Revêtement à base de nitrocellulose

Formule moléculaire: Mélange

Fabricant / Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174

www.dominionsureseal.com

Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence de la société
(9h à 17h du lundi au vendredi):
(905) 670-5411

2. Identification du ou des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2024) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2023). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation oculaire., Catégorie 2
Toxicité pour certains organes ciblés (exposition unique), Catégorie 3 (des effets narcotiques)
Toxicité pour certains organes ciblés (exposition unique), Catégorie 2
Toxicité pour certains organes ciblés (expositions répétées), Catégorie 2
Cancérogénicité, Catégorie 1B

Dangers physiques:

Aérosols, Catégorie 1
Asphyxiants simples, Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

acétone, méthyléthylcétone, acétate d'isobutyle, talc, dioxyde de titane, alcool isopropylique, méthanol, acétate de n-butyle, xylène (mélanges d'isomères), éthylbenzène et noir de carbone



Flamme



Marque
d'exclamation



Risque
pour la
santé

Mention(s) d'avertissement: DANGER

Mention(s) de danger

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

H371: Risque présumé d'effets graves pour les yeux et le nerf optique.

H373: Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H350: Peut provoquer le cancer par l'inhalation de poussières.

H600: Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Conseil(s) de prudence

Éléments d'étiquetage supplémentaire:

EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Prévention:

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251: Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P260: Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P261: Éviter de respirer les poussières.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Entreposage:

P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

Élimination:

SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucune données disponibles.

Survot des urgences

Préoccupations immédiates: Aérosol extrêmement inflammable. Provoque une sévère irritation des yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation de la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée). L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Ce produit peut être nocif s'il est ingéré, inhalé ou s'il entre en contact avec la peau. Risque présumé d'effets graves pour les yeux et le nerf optique. Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central et les organes d'audition à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Ce produit est soupçonné de nuire au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer. La vapeur réduit la disponibilité de l'oxygène pour respirer.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.
Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2023 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2024.

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	% p/p	N° CAS
acétone	33 - 35	67-64-1
propane	16.5 - 18.5	74-98-6
méthyléthylcétone	10 - 12	78-93-3
acétate d'isobutyle	8 - 10	110-19-0
talc	7.8 - 8.8	14807-96-6
isobutane	7 - 8	75-28-5
résine de nitrocellulose	2 - 4	9004-70-0
dioxyde de titane	1.9 - 2.3	13463-67-7
alcool isopropylique	1.8 - 2.2	67-63-0
méthanol	1.4 - 1.6	67-56-1
acétate de n-butyle	1.4 - 1.6	123-86-4
xylène (mélanges d'isomères)	1.1 - 1.3	1330-20-7
acide orthophosphorique	0.4 - 0.6	7664-38-2
éthylbenzène	0.25 - 0.35	100-41-4
noir de carbone	0.09 - 0.11	1333-86-4
silice cristalline, quartz	< 0.1	14808-60-7

Commentaires: La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.
À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.
Le talc est une substance complexe, c'est-à-dire comme une mélange complexe de composition connue ou inconnue.
L' silice cristalline, quartz est une composant dangereuse qui peuvent être inclus dans la substance complexe à 1% p/p.

SEP Apprêt automordant en une étape gris, aérosol

Le xylène (mélanges d'isomères) est une substance complexe, c'est-à-dire comme un mélange complexe de composition connue ou inconnue.

L'éthylbenzène est un composant dangereux qui peuvent être inclus dans la substance complexe à 18 à 20% p/p.

4. Premiers secours

Voie oculaire: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Voie cutanée: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Voie oculaire: Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, larmoyement, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Voie cutanée: Le contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Des concentrations excessives de vapeur peuvent être atteintes et présenter des dangers même lors d'une exposition unique. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets sur le système nerveux (par ex. somnolence, vertige, nausée, maux de tête, paralysie et perte de conscience). Une inhalation répétée ou prolongée peut avoir des effets toxiques. Des concentrations élevées de vapeur peuvent remplacer l'oxygène dans espaces clos et causer l'asphyxie.

Indication quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucune données disponibles.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risque générale: Aérosol extrêmement inflammable. Peut spontanément former des mélanges détonants au point d'éclair ou au-delà. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Agents extincteurs appropriés: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits de combustion dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Méthodes de lutte contre l'incendie: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de lutte contre l'incendie: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

Sensibilité aux décharges électro-statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité à l'impact mécaniques: Le produit est probablement sensible aux impacts mécaniques. Ne pas perforer le contenant. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120°F (49°C).

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement mineur: Éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions relatives à l'environnement

Déversement dans l'eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Déversement sur la terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement spéciale de protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. Manutention et stockage

Procédures générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité: Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120°F (49°C). Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Ne pas perforer le contenant. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards d'aérosol. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver avec soin après la manipulation.

Stockage dans des conditions de sécurité: Éviter chaleur et flammes. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas incinérer.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Paramètres de contrôle				
Valeurs limites d'exposition professionnelle				
Nom chimique	Type		ppm	mg/m³
acétone	NET/PEL de l'OSHA	TWA	1000	2400
	CMA de l'ACGIH	TWA	500	1188
		STEL	750	1782
	REL du NIOSH	TWA	250	590
propane	NET/PEL de l'OSHA	TWA	1000	1800
	CMA de l'ACGIH	TWA	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	1000	1800
méthyléthylcétone	REL du NIOSH	TWA	200	590
		STEL	300	885
	CMA de l'ACGIH	TWA	200	--
		STEL	300	--
	NET/PEL de l'OSHA	TWA	200	590

SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

acétate d'isobutyle	NET/PEL de l'OSHA	TWA	150	700
	CMA de l'ACGIH	TWA	150	713
	REL du NIOSH	TWA	150	700
talc	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [1]	2 [1]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [1]	2 [1]
	REL du NIOSH	TWA	-- [1]	2 [1]
isobutane	CMA de l'ACGIH	STEL	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	800	1900
dioxyde de titane	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [2]	15 [2]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [2]	10 [2]
alcool isopropylique	NET/PEL de l'OSHA	TWA	400	980
	CMA de l'ACGIH	TWA	200	491
		STEL	400	984
	REL du NIOSH	TWA	400	980
		STEL	500	1225
méthanol	NET/PEL de l'OSHA	TWA	200	260
	CMA de l'ACGIH	TWA	200	262
		STEL	250	328
	REL du NIOSH	TWA	200	260
		STEL	250	325
acétate de n-butyle	NET/PEL de l'OSHA	TWA	150	710
		STEL	200	950
	REL du NIOSH	TWA	150	710
		STEL	200	950
xylène (mélanges d'isomères)	NET/PEL de l'OSHA	TWA	100	435
	CMA de l'ACGIH	TWA	100	434
		STEL	150	651
	REL du NIOSH	TWA	100	435
		STEL	150	655
acide orthophosphorique	NET/PEL de l'OSHA	TWA	--	1
	CMA de l'ACGIH	TWA	--	1
		STEL	--	3
	REL du NIOSH	TWA	--	1
		STEL	--	3
éthylbenzène	NET/PEL de l'OSHA	TWA	100	435
	CMA de l'ACGIH	TWA	20	87
	REL du NIOSH	TWA	100	435
		STEL	125	545

SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

noir de carbone	NET/PEL de l'OSHA	TWA	--	3.5
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [3]	3.5 [3]
	REL du NIOSH	TWA	--	3.5
silice cristalline, quartz	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [1]	0.10 [1]
		TWA	-- [2]	0.30 [2]
	CMA de l'ACGIH	TWA	--	0.025
	REL du NIOSH	TWA	--	0.05
Notes de bas de page: 1. Poussière - la fraction respirable. 2. Poussière - fraction totale. 3. Matières particulaires inhalables.				

Contrôles d'ingénierie appropriés: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié. Si les manipulations de l'utilisateur produisent de la poussière durant le ponçage de ce produit, utiliser une ventilation pour garder l'exposition aux poussières dans l'air sous des limites d'exposition.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Voie cutanée: Porter des gants résistants aux produits chimiques. Le néoprène est recommandé. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection des voies respiratoires: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Respirateur purificateur d'air, approuvé par le gouvernement, muni d'un filtre approprié, cartouche ou poche filtrante.

Protection de la peau - autres: Sans objet pour les contenants aérosols.

Pratiques en matière d'hygiène professionnelle: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Liquide, sans propulseurs d'aérosol

Odeur: Cétone

Seuil d'odeur: Aucunes données disponibles.

Aspect: Aérosol

Couleur: Gris

pH: Sans objet

Pourcentage en volatiles: 85 à 86% p/p

Point d'éclair: -18°C Setaflash Coupelle fermée, acétone [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 1.0

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 12.8

Notes sur les limites d'explosivité ou d'inflammabilité: Basé sur des données pour l'acétone

Température d'auto-inflammation: 399°C à 527°C

Pression de vapeur: 60 - 80 psig à 20°C

SEP Apprêt automordant en une étape gris, aérosol

Densité de vapeur relative: > 1 (l'air = 1)

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition: 56°C (acétone) [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Point de congélation: Aucunes données disponibles.

Point de fusion: Aucunes données disponibles.

Température de décomposition: Aucunes données disponibles.

Solubilité: Partiel

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique): Aucunes données disponibles.

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1): > 1

Masse volumique: 0.92±0.01g/ml à 20°C

Notes: Une estimation de la densité du concentré aérosol

Caractéristiques des particules: Aucunes données disponibles.

Densité relative: Aucunes données disponibles.

Viscosité (cinématique ou dynamique): > 100 cps à 20°C

Teneur en COV: ≤ 0.95 g O₃ / g produit

Inflammabilité: Liquides inflammables

Commentaires: Aucun

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Non

Polymérisation dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité chimique: Stable.

Conditions à éviter: Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé.

Risque de réactions dangereuses: Aucunes données disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matières incompatibles: Matériaux oxydants.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

Nom chimique	DL ₅₀ (orale) mg/kg(rat)	DL ₅₀ (cutanée) mg/kg(lapin)	CL ₅₀ (inhalation) mg/l
acétone	8400 5250(souris) 5300(lapin)	>15,700	50.1(rat;8h) 44.0(souris;4h)
propane	Sans objet	Sans objet	>800,000 ppm (rat,15m) [>1443 mg/L]
méthyléthylcétone	3400(rat) 2900(rat) 5520(rat) 3140(souris)	>8000	34.5(rat;4h) [11,700 ppm] >5000 ppm (rat;6h)
acétate d'isobutyle	> 13,400	> 17,400	> 14.72(rat;6h) > 13.24(rat;6h)
talc	Non classifié.	Non classifié.	Non classifié.
isobutane	Sans objet	Sans objet	658(rat;4h) 570,000 ppm (rat;15m) 680(souris;2h)
dioxyde de titane	> 10,000	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.
alcool isopropylique	4710-5840 4475(souris) 5030(lapin)	12,870	51.0(rat;8h) 72.6(rat;4h)
méthanol	6200(rat) 5630(rat) 7300(souris)	15,800	83.9(rat;4h)
acétate de n-butyle	13,100(rat) 11,000(rat)	>14,400	>45.0(rat;4h)
xylène (mélanges d'isomères)	5400 5251(souris) 5627(souris)	12,180	6350 ppm (rat;4h) 6700 ppm (rat;4h)
acide orthophosphorique	1530	2740	1.69(rat;1h - brouillard)
éthylbenzène	5460 3500 5627(souris)	17,800 15,354	17.2(rat;4h) 13,367 ppm (rat;2h)
noir de carbone	> 15,400	> 3000	Sans objet

DL₅₀ toxicité aiguë par voie cutanée: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

DL₅₀ toxicité aiguë par voie orale: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

CL₅₀ toxicité aiguë par inhalation: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs) and >5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut être dangereuse. Des concentrations excessives de vapeur peuvent être atteintes. Les vapeurs saturées peuvent se retrouver dans un espace limité et/ou dans des conditions de mauvaise ventilation.

Notes: <5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.

SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Informations sur les voies d'exposition probables:

Contact oculaire. Contact cutané. Inhalation.

Corrosion / irritation de la peau: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation cutanée ne sont pas respectés. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Contient: acétone, méthyléthylcétone, alcool isopropylique et acide orthophosphorique. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (> 10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B).

Effet mutagène sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B et < 1.0% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Cancérogénicité

Nom chimique	NTP	CIRC	OSHA	Statut - autre
acétone	--	--	--	A4 (ACGIH)
propane	--	--	--	--
méthyléthylcétone	--	--	--	--
acétate d'isobutyle	--	--	--	--
talc	--	2A	--	A4 (ACGIH)
isobutane	--	--	--	--
dioxyde de titane	--	2B	--	A4 (ACGIH)
alcool isopropylique	--	3	--	--
méthanol	--	--	--	--
acétate de n-butyle	--	--	--	--
xylène (mélanges d'isomères)	--	3	--	--
acide orthophosphorique	--	--	--	--
éthylbenzène	--	2B	--	A3 (ACGIH)
noir de carbone	--	2B	--	A3 (ACGIH)
silice cristalline, quartz	K	1	--	A2 (ACGIH)

SEP Apprêt automordant en une étape gris, aérosol

Notes: Le CIRC classe dioxyde de titane, éthylbenzène et noir de carbone dans le groupe 2B (possiblement cancérigène pour les humains). Le CIRC classe le talc dans le groupe 2A (probablement cancérigène pour les humains). Le talc: s'applique seulement aux poussières respirables. Le dioxyde de titane: s'applique seulement aux poussières respirables. Ce produit peut être poncé au cours des conditions normales d'utilisation et il pourrait y avoir risque d'exposition de poussières respirables durant ces opérations de ponçage. Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 1A ou 1B).

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Contient: méthanol. Risques possibles pour les organes reproducteurs. Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique): Contient: méthanol. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 1\%$ mais $< 10\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 1). Risque présumé d'effets graves pour les yeux et le nerf optique.

Contient: acétone, méthyléthylcétone, acétate d'isobutyle, alcool isopropylique et acétate de n-butyle. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 20\%$ de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3 [Des effets narcotiques]). Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée): Contient: xylène (mélanges d'isomères) et éthylbenzène. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Xylène et Éthylbenzène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et perte de coordination.

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés ($< 10\%$ des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange $> 20.5 \text{ mm}^2/\text{s}$ à 40°C).

12. Données écologiques

Information écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Toxicité en milieu aquatique, aiguë et chronique: Aucunes données disponibles.

Persistance et dégradabilité: Aucunes données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation: Aucunes données disponibles.

Autres effets nocifs: Aucunes données disponibles.

Mobilité dans le sol: Aucunes données disponibles.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du produit: Lorsque le contenant est vide, bouton-poussoir pour réduire toute la pression et disposer du récipient et du contenu non utilisé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

14. Informations relatives au transport

Réglementation du département de transport américaine (DOT)

SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

Classe(s) relative(s) au transport: 2.1

Numéro ONU: 1950

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/AP

Autres informations sur l'expédition de DOT:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée selon DOT 173.306.

IMDG - mer

Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

Numéro ONU: 1950

Classe(s) relative(s) au transport: 2.1

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/AP

Dangers environnementaux - polluant marin: Aucun

Étiquette de danger: Aucun

Notes: Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le transport des marchandises dangereuses canadiennes (TMD)

Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

Numéro ONU: 1950

Classe(s) relative(s) au transport: 2.1

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/AP

Autres informations d'expédition de TMD:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Cancérogénicité., Irritation oculaire., Effets narcotiques, Asphyxiants simples, Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée), Toxicité sur organes ciblés (exposition simple)

Dangers physiques de la section 311/312 de la SARA: Aérosols inflammables

Les produits chimiques toxiques de la section 313 d'EPCRA

Nom chimique	% p/p	N° CAS
alcool isopropylique	1.8 - 2.2	67-63-0
méthanol	1.4 - 1.6	67-56-1
xylène (mélanges d'isomères)	1.1 - 1.3	1330-20-7

Les substances extrêmement dangereuses de la section 302 d'EPCRA

Statut EPCRA:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

Substances dangereuses et quantité rapportable (RQ) de CERCLA

SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

Nom chimique	% p/p	RQ
acétone	33 - 35	5,000
méthyléthylcétone	10 - 12	5,000
acétate d'isobutyle	8 - 10	5,000
méthanol	1.4 - 1.6	5,000
acétate de n-butyle	1.4 - 1.6	5,000
xylène (mélanges d'isomères)	1.1 - 1.3	100
acide orthophosphorique	0.4 - 0.6	5,000
éthylbenzène	0.25 - 0.35	1,000

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

Statut TSCA:

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Les polluants atmosphériques dangereux de CAA 112(b)

Nom chimique	% p/p	N° CAS
méthanol	1.4 - 1.6	67-56-1
xylène (mélanges d'isomères)	1.1 - 1.3	1330-20-7
éthylbenzène	0.25 - 0.35	100-41-4

La liste de substances pour la prévention des déversements accidentels de produit chimique de CAA 112 (r):

Nom	No CAS	La Quantité seuil (QS)
Propane	74-98-6	10,000
Butane	75-28-5	10,000

La proposition 65 en Californie:

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris les agents chimiques énumérés ci-dessous, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Nom chimique	% p/p	Répertorié
dioxyde de titane	1.9 - 2.3	● Cancer
méthanol	1.4 - 1.6	● Toxicité sur le développement
éthylbenzène	0.25 - 0.35	● Cancer
noir de carbone	0.09 - 0.11	● Cancer
silice cristalline, quartz	< 0.1	● Cancer

Les normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA - États Unis:

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2024).

CANADA

Symbole et classification de danger selon le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2023).

Classification de danger selon le SIMDUT:

Statut SIMDUT 2023 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire national des rejets de polluants (INRP):

Nom	No CAS	No Partie INRP
méthyléthylcétone	78-93-3	1A, 5 (COV)
alcool isopropylique	67-63-0	1A, 5 (COV)
méthanol	67-56-1	1A, 5 (COV)
acétate de n-butyle	123-86-4	5 (COV)
xylène (mélanges d'isomères)	1330-20-7	1A, 5 (COV)
éthylbenzène	100-41-4	1A, 5 (COV)
propane	74-98-6	5 (COV)
isobutane	75-28-5	5 (COV)

Liste intérieure des substances (DSL) / Liste extérieure des substances (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. Autres informations

Raisons de délivrance: La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.

Approuvé par: Jim Gordon Titre: Chimiste de R&D

Préparé par: Conformité réglementaire

Date de révision: 2025/04/17

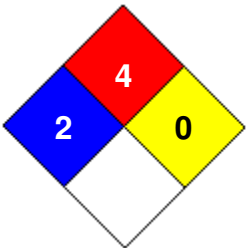
Pour information contacter: 905-670-5411

Résumé de la révision: Cette fiche signalétique remplace le 2025/04/16 FDS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		B

CODES POUR LE NFPA



SEP Apprêt automordançant en une étape gris, aérosol

Classification d'entreposage selon NFPA 30 / 30B: Aérosol de niveau 2

Notes supplémentaires du fabricant: Aucun

Sources de données: Pas disponible

Informations supplémentaires pour la FDS: N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Systême d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de responsabilité du fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.